



**RAPPORT NARRATIF PNUD 2020**  
**SERVICE ENERGETIQUE RURAL POUR LA RESILIENCE DE LA**  
**POPULATION BURUNDI**  
**UMUCO W'ITERAMBERE**

**Juin 2021**

## Table des matières

<b><i>LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT : .....</i></b>	<b>3</b>
<b>1. DESCRIPTION .....</b>	<b>4</b>
1.1. NOM DU COORDONNATEUR DU CONTRAT DE SUBVENTION : <i>NICOLE KOUASSI</i> , REPRESENTANTE RESIDENTE DU PNUD AU BURUNDI .....	4
1.2. NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE DE CONTACT : <i>IDRIS BEXI, CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL DU PROJET SERR.</i> .....	4
1.3. NOM DU/DES BENEFICIAIRE(S) ET DE L'ENTITE/DES ENTITES AFFILIEE(S) DE L'ACTION : <i>PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD) ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE</i> .....	4
1.4. INTITULE DE L'ACTION : <i>UMUCO W'ITERAMBERE - SERVICES ENERGETIQUES RURAUX POUR LA RESILIENCE DE LA POPULATION AU BURUNDI – SERR.</i> .....	4
1.5. NUMERO DU CONTRAT : <i>FED/2019/412-995</i> .....	4
1.6. DATE DE DEBUT ET DATE DE FIN DE LA PERIODE DE REFERENCE : <i>DU 16 DECEMBRE 2019 AU 15 DECEMBRE 2022.</i> .....	4
1.7. PAYS OU REGION(S) CIBLE(S): <i>BURUNDI</i> .....	4
1.8. BENEFICIAIRES FINAUX ET/OU GROUPES CIBLES (SI DIFFERENTS) (Y COMPRIS LE NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES): LE NOMBRE DE PERSONNES IMPACTEES PAR L'ACTION ET QUI SONT PREVUES DANS LA CONVENTION EST DE 150 375 PERSONNES SOIT UNE ESTIMATION DE 90225 FEMMES (60%) ET 60150 HOMMES .....	4
1.9. PAYS DANS LEQUEL/LESQUELS LES ACTIVITES SE DEROULENT (SI DIFFERENT(S) DU POINT 1.7): BURUNDI.....	4
<b>2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION ET DES RESULTATS.....</b>	<b>4</b>
2.1. RESUME DE L'ACTION .....	4
2.2. RESULTATS ET ACTIVITES .....	6
2.3. MATRICE DE CADRE LOGIQUE.....	10
2.4. MATRICE DES ACTIVITES REALISEES EN 2020.....	21
2.5. PLAN D'ACTION A JOUR CONCERNANT LES ACTIVITES DU PROJET DE 2021 .....	23
<b>3. BENEFICIAIRES/ENTITES AFFILIEES, STAGIAIRES ET AUTRE COOPERATION .....</b>	<b>29</b>
<b>4. VISIBILITE .....</b>	<b>29</b>

*Liste des acronymes utilisés dans le rapport :*

**PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement**

**FED : Fonds européens de développement**

**DGE : Direction Générale de l'Energie**

**ABER : Agence Burundaise d'électrification rurale**

**AREEN : Autorité de régulation de l'eau potable et de l'énergie**

**SERR : Services énergétiques ruraux pour la résilience de la population**

**MoU : Mémorandum d'Entente**

## 1. Description

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention : *Nicole Kouassi*, Représentante Résidente du PNUD au Burundi.
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : *Idris Bexi, Conseiller Technique Principal du Projet SERR.*
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'action : *Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture*
- 1.4. Intitulé de l'action : *UMUCO W'ITERAMBERE - Services Energétiques Ruraux pour la Résilience de la Population au Burundi – SERR*
- 1.5. Numéro du contrat : *FED/2019/412-995*
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : *Du 16 Décembre 2019 au 15 Décembre 2022*
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s): *Burundi*
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles<sup>1</sup> (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes): *Le nombre de personnes impactées par l'action et qui sont prévues dans la convention est de 150 375 personnes soit une estimation de 90225 femmes (60%) et 60150 hommes*
- 1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7): *Burundi*

## 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats

### 2.1. Résumé de l'action

Le présent projet intitulé **UMUCO W'ITERAMBERE - Services Energétiques Ruraux pour la Résilience de la Population au Burundi – SERR** exécuté conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) vise à augmenter la résilience de la population dans 13 collines et villages du Burundi situés dans les zones les plus éloignées du réseau national d'électricité dans les provinces de Kirundo, Cankuzo, Karusi, Makamba et Rutana.

Ce projet compte (i) *apporter des renforcements de capacités aux institutions publiques portant sur le cadre réglementaire et de l'investissement privé dans l'électrification rurale*, (ii) *apporter un appui technique et financier à l'installation de 13 mini-réseaux avec de cofinancement du secteur privé*, (iii) *provisionner de solutions d'électricité aux ménages isolés par la vente de Kit solaire*, (iv) *développer d'ateliers de production de foyers améliorés et combustibles modernes*, (v) *développer des activités génératrices des revenus* et (vi) *mettre en place des mécanismes financiers permettant le partage de risque et l'accès aux produits financiers pour la population et le renforcement de l'inclusion financière et les capacités entrepreneuriales des acteurs économiques*. Le projet a été officiellement lancé le 06 octobre 2020 sous les auspices du Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines avec la participation des organisations ayant l'énergie dans leurs attributions (ABER, AREEN, etc.), la Délégation de l'Union européenne, le PNUD/FAO, les gouverneurs de provinces ainsi que les ONGs impliquées dans le même programme.

Pendant cette première année de mise en œuvre, le consortium PNUD/FAO a déployé toutes les énergies possibles pour la finalisation de la phase d'installation du projet malgré un contexte complexe. Si la convention a été signée en décembre 2019 avec le bailleur, les protocoles

---

<sup>1</sup> Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

d'opérationnalisation ont connu des problèmes d'ordre institutionnel. En effet, la convention de collaboration entre le projet et le Ministère de tutelle n'a été signée qu'en Août 2020 et celle entre la FAO et le PNUD encore plus tardivement en mi-décembre 2020. Ces retards sont en partie dus à l'effet conjugué du contexte COVID19, au processus électoral et autres perturbations socio-économiques qui ont perturbé le fonctionnement de l'administration nationale. Il faut également ajouter à ces éléments le retard dû à la republication de postes clés du projet en raison de l'absence des candidats à la hauteur et temps nécessaire à la procédure de recrutement.

Le consortium PNUD/FAO a tenu informée la Délégation de l'Union européenne de ces préoccupations sur les progrès des activités et les défis rencontrés à travers des correspondances écrites (Ref n°06/00119240 du 25 juin 2020) et les rapports de suivi trimestriel (T1 et T2) sur la base de la matrice de cadre logique. **Il a été souligné dans ces rapports le peu de progrès des réalisations et les retards conséquents que connaît le projet à son démarrage et la nécessité d'accorder une extension de 8 à 10 mois afin de permettre la réalisation des objectifs ambitieux du projet.**

Malgré ce contexte, le PNUD a réalisé les activités suivantes (i) le recrutement du staff du projet (4/6), (ii) la signature du protocole d'accord avec le Gouvernement (27/07/2020), (iii) l'élaboration et la signature du cadre partenariat avec la FAO (15/12/2020), (iv) la mise en place du comité technique interministériel pour le suivi du projet, (v) l'appui au recrutement du facilitateur interconsortia, (vi) l'élaboration des termes de références pour les études clés (étude de base, étude de faisabilité, étude du diagnostic institutionnel, étude tarifaire...), ainsi que (vii) la confirmation des sites du projet avec le comité technique interministériel.

En ce qui concerne les réalisations de la FAO, il faut noter que plusieurs réunions inter consortia mais aussi avec les différentes parties prenantes ont été tenues. Un plan de travail annuel a été élaboré et partagé. Dans le cadre de mise en œuvre du projet, il est prévu pour la FAO, le recrutement d'un Expert bois-énergie qui sera en même temps coordinateur du projet ; les autres Experts sont des personnes ressources temporaires qui seront sollicités pour des études chaque fois que de besoins. Le recrutement de l'Expert a été faite par la republication du poste, et le candidat le candidat reçu répondait au profil souhaité

La mise en œuvre de l'action concrète démarrera en 2021 par la réalisation des 9 études dont l'étude de base qui sera menée dans les zones d'intervention du Projet SERR afin de disposer, dès le démarrage de ses activités, des données fiables sur la base desquelles ses performances, effets et impacts sur les groupes cibles pourront être évalués globalement et par composante et par activités, notamment lors des missions de supervision annuelle, de revue à mi-parcours ou de l'évaluation finale du Projet. A l'issue de cette étude de base et de l'étude de faisabilité des 13 mini-réseaux, les effets, les produits et les activités pourront être renseignés ainsi que les indicateurs précis et les cibles.

Un ambitieux plan de travail a été élaboré par l'équipe du projet, validé par le PNUD et par le comité technique interministériel ( [en annexe à ce rapport](#) ).



## 2.2. Résultats et activités

### 2.2.1. Résultats et activités

#### A. RESULTATS

Le projet SERR vient tout juste de débiter ses activités avec la quasi-finalisation de la phase d'installation du projet par le recrutement du Conseiller Technique Principal, l'expert national en infrastructures, l'expert national en finances et suivi-évaluation, l'assistante administrative et financière et l'experte en Activités Génératrices de Revenus (AGRs).

L'action vise globalement l'amélioration des conditions de vie des communautés cibles en articulant sa logique d'interventions d'une part sur la fourniture d'une électricité propre, durable et abordable (SDG7) à travers les mini-réseaux, et d'autre part pour la redynamisation des activités économiques de production de petites et moyennes entreprises qui fournissent les moyens de subsistances aux communautés en réorganisant les structures locales.

Dans ce processus de transformation, le PNUD est très sensible aux questions transversales pour ne laisser personne de côté. D'ailleurs le PNUD Burundi a gagné en 2020 la médaille d'argent pour son engagement pour les plus vulnérables notamment les enfants, les femmes et les communautés autochtones, ainsi que la protection de l'environnement ([Le PNUD au Burundi \(undp.org\)](http://LePNUDauBurundi.org)).

Des séances sur les aspects de démocratie et de bonne gouvernance seront initiées au sein des unités économiques mais aussi au niveau des plateformes multifonctionnelles, afin de les préparer à avoir des instances élues démocratiquement mais aussi qui sont redevables en vers ceux qui les ont élus. A cet effet, il y aura des comités de gestion pour les plateformes qui seront élus démocratiquement et dont leurs mandats seront circonscrits dans les jours à venir.

Etant donné que le projet va débiter par des études de faisabilité des mini-réseaux et par une étude environnementale et sociale, cela signifie que l'action souhaite que le projet respecte la viabilité environnementale. De plus, il sied de signaler que dans le cadre de la protection de l'environnement, le projet compte promouvoir l'utilisation des foyers améliorés.

L'action tiendra aussi compte des groupes spécifiques comme les personnes vivant avec handicap et les populations autochtones dans ses interventions toujours dans la logique de ne laisser personne pour compte.

#### B. ACTIVITÉS

Le PNUD a initié très rapidement le processus de recrutement de l'équipe du projet, la recherche des bureaux pour l'équipe ainsi que l'acquisition des véhicules et les équipements informatiques dudit projet. A cela s'ajoute sa participation active dans les séances de travail avec les autres consortia afin de finaliser le cadre logique conjoint et celui propre du PNUD. Nous avons effectivement contribué aussi à l'élaboration des termes de référence pour le facilitateur de la composante énergie et après avoir défini ensemble le cadre logique, le PNUD a contribué à la définition des thématiques sur base des technologies utilisées selon les composantes du projet.

De plus, l'équipe de communication du PNUD et celle de la Délégation de l'UE ont finalisé le plan de communication établie dans le cadre du projet. Le PNUD a également participé aux séances de travail avec la Délégation de l'UE pour comprendre la situation et les défis liés au démarrage des activités. D'autres séances de travail ont été organisées sur l'explication des outils de rapportage avec le point focal Energie de l'UE pour une compréhension commune des résultats attendus ainsi que des sessions d'échange sur l'élaboration des activités à mettre en œuvre dans le cadre du COVID-19.

Ensuite plusieurs séances de présentation avec les cadres du Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines (MHEM) se sont tenues dans le but d'expliquer la pertinence du projet ainsi que son alignement aux priorités nationales, voire du Ministère. De plus, des réunions d'échange avec la Direction Générale de l'énergie sur le document du projet, du plan de travail multi-annuel et protocole d'accord ont permis d'aboutir à une compréhension commune du projet. Le PNUD a contribué significativement à la mise en place du Groupe Focal (GF) de suivi



par un plaidoyer efficace et l'élaboration des TdRs du GF pour définir son mode de fonctionnement.

D'autre part, le PNUD a développé parallèlement un protocole dans son propre format pour formaliser le partenariat. Enfin, le PNUD a élaboré un mémorandum d'entente entre agence des Nations Unies pour rendre opérationnel la collaboration avec la FAO. Le MoU est maintenant signé entre les deux institutions.

À la suite du lancement officiel du projet tenu en date du 06 octobre 2020, le PNUD a entrepris en partenariat avec le MHEM des missions de confirmation de sites présélectionnés. Parmi les 13 sites visités, le Ministère en charge de l'énergie a souhaité changer le site de Busoni de la province de Kirundo par le site Sigu-Mutembo. Une seconde mission a été dépêchée sur le terrain pour la collecte des données pour la conformité à la convention de l'UE. Ce travail a poussé le PNUD à proposer un amendement de l'actuelle convention et ses annexes qui a été transmis à la délégation de l'UE.

En parallèle à cette activité, le PNUD a organisé une retraite avec toutes les parties prenantes (MHEM, ABER, AREEN, Gouverneurs, Administrateur de communes, Représentant des bénéficiaires des communes concernés...) tenue en date du 30 novembre à Gitega d'une part pour présenter le projet et d'autre part pour recueillir les attentes, les expériences sur la mise en œuvre d'un tel projet et les recommandations de la part des participants à cette retraite.

Le PNUD a continué à contribuer significativement aux réunions thématiques, à la réunion mensuelle avec le groupe focal de suivi du MHEM et celle organisée par la facilité entre les consortia pour discuter des opportunités des synergies et de complémentarités ainsi que partager les expériences sur les défis rencontrés dans la mise en œuvre.

Le PNUD a priorisé le développement des TdRs pour les études de faisabilité et l'étude de base. Le processus de recrutement de l'expertise pour ces deux derniers est très avancé. Les études devraient commencer au premier trimestre de 2021.

La fin de l'année a été consacrée à la planification des activités de 2021. Ainsi les différents plans (PTA, plan d'achat, plan communication, plan de décaissement) ont été élaborés pour 2021. Le PTA 2021 a été soumis et validé par le groupe focal. L'équipe de projet a également finalisé le rapport narratif et financier ainsi que la demande de financement pour le PTA de 2021.

De façon synthétique et par rapport aux composantes du Projet, l'essentiel des activités réalisées au cours de la période se résume composante par composante.

**Composante 1 :** Renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques des institutions publiques portant sur le cadre réglementaire et de l'investissement privé dans l'électrification rurale.

Au niveau de cette composante, les principales activités qui ont été réalisées sont entre autres :

1. Mise en place d'une cellule de coordination interministérielle pour l'électrification rurale ;
2. Elaboration et publication des termes de référence de l'étude tarifaire en collaboration avec le Ministère en charge de l'Energie, incluant une enquête sur la capacité et la volonté de payer dans les zones ciblées et un échange d'expérience international. A l'heure actuelle, les offres des consultants sont en cours d'analyse et dès la fin du processus, l'étude va démarrer ;
3. Recrutement de deux consultants notamment un consultant national et un consultant international en vue de conduire un diagnostic institutionnel, proposition aux autorités burundaises et adoption des instruments politiques, réglementaires, législatifs et financiers, rationalisés et simplifiés, pour les mini-réseaux isolés à base d'énergies renouvelables destinées à l'électrification rurale (y compris l'adoption de normes burundaises conformes aux standards internationaux de qualité des équipements pertinents) ;



4. Elaboration des termes de référence pour l'identification d'un pool de techniciens certifiés qui assureraient la construction, l'exploitation et la maintenance de haute qualité des systèmes et des équipements auxiliaires. Le processus de recrutement suit son cours normal.

Composante 2 : Appui technique et financier à l'installation de 13 micros et mini-réseaux, avec cofinancement du secteur privé, pour la distribution d'électricité à des plateformes multifonctionnelles, établissements communautaires, et petites et moyennes entreprises.

1. Réalisations des consultations provinciales et enquête énergétique dans les provinces ciblées par le projet et confirmation de la sélection des 13 sites sur lesquels seront installés les mini-réseaux ;
2. Recrutement des cabinets pour la conduite d'étude de faisabilité pour 13 mini-réseaux ;
3. Recrutement du consultant chargé de réaliser le l'Étude d'impact environnemental et social et préparation à la mise en œuvre des installations ;

Composante 5 : Développement des activités génératrices de revenus grâce à l'installation des Plateformes Multifonctionnelles et de Pompes solaires, au profit notamment des coopératives, groupements de femmes, de jeunes et des groupes vulnérables.

- ✓ Elaboration des termes de référence pour le recrutement d'une Organisation chargée du développement d'un modèle économique de soutien aux métiers et filières génératrices de revenus aux profits des coopératives, groupements de femmes, de jeunes et des groupes vulnérables, définition des mesures de durabilité ;
- ✓ Elaboration des termes de référence pour la sélection des métiers et filières susceptibles de bénéficier du soutien technique et financier du projet ;

Il est important de signaler que certaines composantes n'ont pas encore commencé leurs activités car elles dépendent de la mise en place des autres activités, ce sont notamment les composantes 3 et 4 mais aussi la composante 6.

En effet, la composante 4 en rapport avec les activités de la FAO sur le bois -énergie a connu un retard car le processus de recrutement a pris beaucoup de temps mais actuellement, l'expert est en place, les activités concernant la composante seront accélérées pour rattraper le retard déjà enregistré.

Les activités prévues dans ce cadre seront très accélérées étant donné qu'un montant de 511.390.79\$ a été transféré à la FAO comme avance pour exécuter ses activités, conformément à l'article 19 de la convention ainsi que le MoU entre le PNUD et la FAO signé en date du 15 Décembre 2020.

Ces activités dont le rapport est attendu sont notamment le paiement des salaires du staff affecté au projet ainsi les frais de missions de ce staff conformément au MoU cité ci-haut.

D'autres activités ne peuvent pas commencer tant que l'installation des mini-réseaux n'a pas encore eu lieu. Il s'agit des activités en rapport avec les plateformes, les services énergétiques, les systèmes de paiement.

Enfin, un certain nombre d'activités dans le cadre de la prévention du COVID-19 a été initié. Il s'agit notamment :

Activité 1 : Renforcement des capacités des autorités nationales et enquêtes de terrain prévues dans le cadre l'action

Pour cette activité, il s'agissait de la sensibilisation sur les mesures de prévention du COVID-19 lors de l'étude de base du projet. A cet effet, 15 minutes étaient consacrées par le consultant et les enquêteurs à la sensibilisation sur les mesures de prévention, en prêchant par le bon exemple par la distanciation sociale, le port du masque et le lavage des mains à l'aide des gels hydroalcooliques.

De plus, pour mener des entretiens, les interlocuteurs ont reçus des manques que cela soit pour les enquêtés et dans les focus group.



D'autres activités en rapport avec la lutte contre le COVID-19 seront initiés dans un proche avenir notamment lors de la sensibilisation de la population sur l'importance de l'énergie électrique, la sensibilisation de la population sur l'importance de l'énergie domestique / cuisson propre ainsi que sur les activités de sensibilisation sur la promotion des foyers améliorés. Ceci se fera à travers des messages de sensibilisation sur les mesures de prévention du COVID-19 comme la distanciation, le lavage des mains, le port des masques, etc. Il s'agira aussi de l'achat de kits de lavage des mains et d'autres dispositifs de protection individuelle lors des ateliers prévus dans le cadre de l'action.

De plus, lors de la mise en place des plateformes multifonctionnelles, le projet compte faire la priorisation de la création d'AGR sur la production des savons, la vente des bidons pour l'eau et multiplier les messages de sensibilisation à travers les radios communautaires. Il s'agira aussi, lors de l'électrification des Centres de Santé à travers les mini -réseaux, de soutenir les fonctions essentielles qui doivent être maintenues pendant la pandémie de COVID-19.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre le COVID -19, le projet pourra s'adapter voire même anticiper des mesures prises en lien avec le confinement en demandant, dans l'avenir, aux consultants internationaux et aux cabinets internationaux d'y inscrire les frais de confinement dans leurs offres respectives.

### 2.3. Matrice de cadre logique

Il n'y a pas eu de changements intervenus dans le cadre du présent cadre logique du contrat car cela signifierait la remise du contrat en vigueur et qui doit être respecté comme le stipule la convention qui lie le PNUD à la Délégation de l'Union Européenne.

Les cibles et les autres indicateurs seront renseignés par les résultats de l'étude de base en cours de finalisation.

	Chaîne Des Résultats	Indicateurs	Valeurs De Référence (Y Compris Année De Référence)	Cibles (Y Compris Année De Référence)	Sources Et Moyens De Vérification	Hypothèses
Impact (Objectif Général)	Contribuer au renforcement de la résilience des populations en milieu rural / périurbain au Burundi.	% de la population dans les villages et communes ciblées est plus résiliente et dispose d'un revenu grâce à un accès durable à une énergie moderne et renouvelable.	0 (2019), 0 (2020)	A définir	Recensement de la population – résultats chiffrés du projet  <i>Rapports périodiques du projet.</i>	Stabilité ou amélioration de la situation politique, sécuritaire et socioéconomique. Adhésion des populations ciblées aux actions du projet Libre mouvement des personnes et des biens en période de COVID-19.
		% de la population qui a accès à des services communautaires électrifiés	0 (2019), 0 (2020)	A définir		
		% de la population qui a diminué sa vulnérabilité	0 (2019), 0 (2020)	A définir		



	Chaîne Des Résultats	Indicateurs	Valeurs De Référence (Y Compris Année De Référence)	Cibles (Y Compris Année De Référence)	Sources Et Moyens De Vérification	Hypothèses
Effet(S) [Objectif(S) Spécifique(S)]	L'accès à un Service énergétique de base moderne, efficient et durable est amélioré pour les populations, les services sociaux essentiels et les activités économiques situées hors réseau (milieu rural ou périurbain)	- % d'accès à l'électricité dans les zones ciblées	0% (2019), 0% (2020)	+20% (2022)	Enquête par le projet en début et fin de l'action	Stabilité ou amélioration de la situation politique sécuritaire et socio-économique Adhésion des populations ciblées aux actions du projet Mouvement des personnes et des biens en période de COVID-19.
		- % d'accès aux énergies propres non électriques dans les zones ciblées	0% (2019), 0% (2020)	+17% (2022)		
		- Quantité additionnelle d'électricité renouvelable produite par an grâce au projet (exprimée en MWh)	0 (2019), 0 (2021)	Une production annuelle de 325 MWh à la fin du projet sans aucune allocation au mini-réseaux A définir		
		- Capacité additionnelle de production d'électricité d'origine renouvelable (exprimée en kW)	A définir sur base de l'étude de faisabilité			

	Chaîne Des Résultats	Indicateurs	Valeurs De Référence (Y Compris Année De Référence)	Cibles (Y Compris Année De Référence)	Sources Et Moyens De Vérification	Hypothèses
	Activités économiques situées hors réseau (milieu rural ou périurbain) dynamisées permettant une exploitation plus efficiente des ressources naturelles et l'amélioration de la qualité de vie des populations, grâce à l'accès à l'énergie électrique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois directs créés dans le cadre du projet (<i>à désagréger par genre</i>)</li> <li>- Nombre de femmes actives assurent un revenu stable pour la famille</li> <li>- Nombre de jeunes qui disposent d'un emploi (<i>à désagréger par genre</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 0 (2019), 0 (2020)</li> <li>- A définir au début du projet.</li> <li>- A définir au début du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A définir au début du projet.</li> <li>- A définir au début du projet.</li> <li>- A définir au début du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête pour établir la base de données du projet (programmée en T1 de 2021)</li> <li>- Documents de suivi du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité ou amélioration de la situation politique sécuritaire et socioéconomique</li> <li>- Adhésion des populations ciblées aux actions du projet.</li> <li>- Mouvement des personnes et des biens en période de COVID-19.</li> </ul>
Autres Effets						



<p><b>Résultat 2 : 13 Mini-réseaux sont installés pour alimenter des plateformes multifonctionnelles et services de base dans 13 villages.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mini-réseaux solaires installés</li> <li>- % de la population des zones ciblées ayant accès à l'électricité solaire (à désagréger par genre)</li> <li>- % de la population des zones ciblées ayant accès aux services des plateformes multifonctionnelles (à désagréger par genre).</li> </ul>	<p>0 (2019), 0 (2020)</p> <p>0 (2019), 0 (2020)</p> <p>0 (2019), 0 (2020)</p> <p>A définir en début d'action</p>	<p>4 (2021) 9 (2022)</p> <p>+20% (2022)</p> <p>+25% (2022)</p> <p>A définir en début d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête pour établir la baseline du projet</li> <li>- Documents de suivi du projet</li> </ul>	<p>Absence de situation de crise qui empêche le déroulement correct des actions</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de la population des zones ciblées ayant accès aux foyers améliorés (à désagréger par genre)</li> <li>- % de la population des zones ciblées ayant un emploi grâce aux centres de services énergétiques déployés (à désagréger par genre)</li> <li>- % de la population des zones ciblées ayant un emploi grâce aux ateliers de fabrication des foyers améliorés (à désagréger par genre)</li> <li>- Nombre de services de base électrifiés (à désagréger par typologie)</li> </ul>	<p>0 (2019), 0 (2020)</p> <p>0 (2019), 0 (2020)</p> <p>A définir en début d'action</p>	<p>A définir en début d'action</p> <p>A définir en début d'action</p> <p>A définir en début d'action</p>		
<p><b>Résultat 3 : 4500 kits d'énergie photovoltaïque autonomes sont vendus et</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de kits solaires vendus dans les zones cibles et villages alentours</li> </ul>	<p>0 (2019), 0 (2020)</p>	<p>+4500 (2022)</p>	<p>Documents de suivi du projet</p>	<p>Absence de situation de crise qui empêche le déroulement correct des actions</p>